

Nom, prénom (ou structure) :

Adresse :

Tel :

e-mail :

adhère à l'association Le Serpolet pour l'année
et signe la charte en 2 exemplaires (au dos et sur le reçu)

fait un don à l'association Le Serpolet

verse la somme de (adhésion ou don)

Date : Signature :

Versement par chèque n° en liquide

Partie à remettre au Serpolet

Charte du Serpolet

La Terre est un bien indispensable à l'alimentation des hommes. Il convient de préserver sa fertilité et sa qualité au plus près des habitants. Chaque jour on peut constater
- les dégâts provoqués par l'agriculture industrielle, productiviste avec l'utilisation d'intrants chimiques
- et l'élimination progressive des petits paysans

Les objectifs du Serpolet

- Faciliter l'installation de porteurs de projets en agriculture biologique et paysanne.
- Favoriser une agriculture durable, socialement équitable et écologiquement saine.
- Favoriser les circuits courts de commercialisation pour répondre à la demande de la population locale en produits biologiques.
- Favoriser les échanges entre producteurs et consommateurs et entre les associations de consommateurs de produits biologiques
- Organiser des actions d'information et de sensibilisation sur le monde agricole et la nutrition.

Une charte pourquoi ?

- Fédérer toutes les personnes ou structures qui décident de s'engager au sein ou aux côtés de l'association Le Serpolet. Par leur signature, elles approuvent les valeurs et les objectifs de l'association.
- Prendre connaissance de l'esprit du projet et rappeler les fondamentaux.
- Etre un outil de référence pour toute décision prise par l'association.

L'ABC du Serpolet

Accessibilité

...Favoriser l'accès des produits locaux biologiques au plus grand nombre

Agriculture paysanne et biologique

...Soutenir une production alimentaire de qualité en agriculture paysanne et biologique

Autonomie et viabilité

... Favoriser une agriculture viable et vivable en recherche d'un maximum d'autonomie vis à vis de l'agro-industrie

Coopération

...Permettre aux nouveaux paysans de s'inscrire dans des projets collectifs et coopératifs de transformation et de vente (AMAP, coopératives...).

Débouchés de proximité

...Soutenir une production locale répondant à des besoins alimentaires de proximité. Développer un engagement contractuel entre paysans et consommateurs ou collectivités afin de sécuriser l'écoulement des produits à des prix rémunérateurs.

Développement local

...Créer des emplois et favoriser une vie locale en installant sur chaque commune de nouveaux paysans sur des petites fermes en vente directe.

Education populaire

...Informer et sensibiliser pour proposer des alternatives à la production, transformation, commercialisation et consommation industrielles.

Foncier

...Inciter à la recherche d'alternatives à la propriété individuelle du foncier : achat collectif et solidaire (GFA, SC), municipalisation des terres... pour faciliter l'installation et limiter l'endettement.

Moyens mesurés

...Favoriser la viabilité et la transmissibilité des fermes par des investissements mesurés et un endettement limité.

Solidarité

...Développer un commerce local équitable qui s'appuie sur la solidarité entre ses membres.

Lu et approuvé

Nom, prénom :

Date, signature :

Reçu

Le Serpolet a reçu la somme de

Par chèque

En liquide

En règlement de l'adhésion à l'association Le Serpolet pour l'année après signature de la charte en 2 exemplaires (au dos et sur le bulletin d'adhésion).

Comme don à l'association Le Serpolet

de la part de :

Nom, prénom (ou structure) :

Adresse :

Date :

Signature trésorier-trésorière, président-e ou secrétaire

Partie à remettre à l'adhérent ou donateur

Charte du Serpolet

La Terre est un bien indispensable à l'alimentation des hommes. Il convient de préserver sa fertilité et sa qualité au plus près des habitants. Chaque jour on peut constater
- les dégâts provoqués par l'agriculture industrielle, productiviste avec l'utilisation d'intrants chimiques
- et l'élimination progressive des petits paysans

Les objectifs du Serpolet

- Faciliter l'installation de porteurs de projets en agriculture biologique et paysanne.
- Favoriser une agriculture durable, socialement équitable et écologiquement saine.
- Favoriser les circuits courts de commercialisation pour répondre à la demande de la population locale en produits biologiques.
- Favoriser les échanges entre producteurs et consommateurs et entre les associations de consommateurs de produits biologiques
- Organiser des actions d'information et de sensibilisation sur le monde agricole et la nutrition.

Une charte pourquoi ?

- Fédérer toutes les personnes ou structures qui décident de s'engager au sein ou aux côtés de l'association Le Serpolet. Par leur signature, elles approuvent les valeurs et les objectifs de l'association.
- Prendre connaissance de l'esprit du projet et rappeler les fondamentaux.
- Etre un outil de référence pour toute décision prise par l'association.

L'ABC du Serpolet

Accessibilité

...Favoriser l'accès des produits locaux biologiques au plus grand nombre

Agriculture paysanne et biologique

...Soutenir une production alimentaire de qualité en agriculture paysanne et biologique

Autonomie et viabilité

... Favoriser une agriculture viable et vivable en recherche d'un maximum d'autonomie vis à vis de l'agro-industrie

Coopération

...Permettre aux nouveaux paysans de s'inscrire dans des projets collectifs et coopératifs de transformation et de vente (AMAP, coopératives...).

Débouchés de proximité

...Soutenir une production locale répondant à des besoins alimentaires de proximité. Développer un engagement contractuel entre paysans et consommateurs ou collectivités afin de sécuriser l'écoulement des produits à des prix rémunérateurs.

Développement local

...Créer des emplois et favoriser une vie locale en installant sur chaque commune de nouveaux paysans sur des petites fermes en vente directe.

Education populaire

...Informer et sensibiliser pour proposer des alternatives à la production, transformation, commercialisation et consommation industrielles.

Foncier

...Inciter à la recherche d'alternatives à la propriété individuelle du foncier : achat collectif et solidaire (GFA, SC), municipalisation des terres... pour faciliter l'installation et limiter l'endettement.

Moyens mesurés

...Favoriser la viabilité et la transmissibilité des fermes par des investissements mesurés et un endettement limité.

Solidarité

...Développer un commerce local équitable qui s'appuie sur la solidarité entre ses membres.

Lu et approuvé

Nom, prénom :

Date, signature :